

INFOBAM

LE JOURNAL DE LA COMMUNE

BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY



Le corbeau et le renard , spectacle de Noël des enfants de la commune

E
D
I
T
O

Vœux du Conseil Municipal

Toute l'équipe des Conseillers Municipaux vous présente ses vœux sincères de bonheur, de joie, de convivialité calme et positive pour une excellente année 2020.

Une nouvelle fois, nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes présentes lors des animations ou manifestations qui se déroulent dans notre commune. Merci également et principalement à toutes les associations qui ont créé des activités, des événements, afin de rendre notre campagne plus vivante et accueillante.

Un grand merci à Gwenaëlle et Eric pour la rédaction et la mise en page, durant ces six années, de notre bulletin municipal que vous avez été nombreux à apprécier. Nous les

remercions également pour la création et le suivi du site internet de la commune.

A la fin de ce premier trimestre un nouveau Conseil Municipal sera élu. Soyez nombreuses et nombreux à vous impliquer lors de ces élections afin de donner tout le dynamisme et les compétences nécessaires à la nouvelle équipe du Conseil Municipal. L'avenir se construit en équipe et pas uniquement sur les épaules des conseillères et conseillers municipaux.

Excellente année 2020 à toutes et à tous les habitants !

LES COMMISSIONS

1. Vie économique

Il est regrettable de ne pouvoir développer plus d'activités commerciales et artisanales dans nos villages. Efforçons nous de maintenir celles qui existent et qui sont proches de notre commune. Pesmes a besoin de votre aide. Le projet de centre commercial de Jura Nord aux quatre fesses aura du mal à se mettre en place (coût très élevé) et à survivre, compte tenu des distances de tous les villages alentour. Le marché bio, place de la mairie de Broye, tous les troisièmes samedis matin de chaque mois (mai à octobre) pourrait se maintenir si la nouvelle équipe municipale donne son accord.

2. Communication et vie sociale

Pensons à nos anciens, aidons les à assurer leurs approvisionnements et leur sécurité ; votre voisin ou voisine n'a pas d'enfants disponibles, passez régulièrement les voir. Les différents clubs du lundi, mercredi et jeudi après-midi à Broye fonctionnent très bien ; n'hésitez pas à les rejoindre, le co-voiturage est possible pour les habitants de Montseugny et Aubigney.

3. Zone de loisirs

La mairie a gardé la gestion de l'eau sur les différentes parcelles qui sont louées 6 mois par an. La fréquentation a été équivalente à l'an passé. Néanmoins, il reste de nombreuses parcelles disponibles. Si vous connaissez des personnes intéressées, n'hésitez pas à les inciter à s'inscrire en mairie.

4. Fleurissement

De belles rencontres, de belles amitiés.

De bons moments de joies, comme de moins bons...

Désherber ou replanter nos rosiers sous la pluie ; les fortes chaleurs ; les doigts gelés, pour finir la déco de nos sapins de Noël...

Tous ces moments resteront ancrés dans ma tête.

Aujourd'hui, quand je vois le résultat de notre travail, je me dis que nos fleurs nous l'ont bien rendu.

Je tiens encore et toujours à remercier ma sympathique équipe Marie-Thé, Martine, Colette, Eric, et nos employés communaux Denis, Alain et Marvin qui sans eux rien n'aurait été possible.

Le temps passe.....nos fleurs restent.
Je vous souhaite à tous et à toutes une belle année 2020.

Valérie ROUX



5. Bois et forêts

Voir article de Florence Carpentier « maintenons et protégeons nos forêts ».

6. Bâtiments communaux

Nous attendons deux devis pour la restauration de la salle des fêtes de Montseugny. C'est la seule qui n'ait pas été restaurée sur nos trois villages au cours de ces vingt dernières années.

Le lavoir d'Aubigney nécessite de nombreux travaux. Une étude pour sa restauration est en cours.

7. Animation – culture

Le marché de Noël à Broye du 1er décembre a connu un vif succès qui a enchanté exposants et visiteurs. 59 enfants ont reçu un cadeau du Père Noël lors de l'arbre de Noël de la commune le 15 décembre et leur spectacle a enchanté les nombreuses personnes présentes. Bravo et merci à Marie Lambotte et aux mamans et papas qui s'impliquent dans cette animation.

La bibliothèque reste toujours très active. Merci aux lectrices et lecteurs qui motivent les bénévoles qui gèrent ce point de culture.

Retrouvez toutes les dates dans l'agenda en dernière page ou sur www.mairie-broye-aubigney-montseugny.fr

8. Assainissement et eau potable

Pour tout problème dans ce domaine, adressez-vous directement à : SOGEDO : tél 06 73 75 69 25

9. Jeunesse et Sports

Les installations : terrain de tennis, terrain de boules, table de ping-pong, aire de jeux pour les enfants qui attendent le bus, connaissent un vrai succès l'été.

Aucun club de football n'a maintenu ses engagements. Notre terrain restera donc un pré.



LA BIBLIOTHÈQUE

Nous fêtons la 3ème année de la bibliothèque, un nombre significatif d'habitants utilisent ce lieu. Outre les tous petits accompagnés par leurs parents, la fréquentation de quelques enfants très autonomes nous réjouit particulièrement.

Le fonds s'est considérablement enrichi grâce aux dons de particuliers auxquels nous renouvelons nos remerciements

La municipalité a également permis d'acheter des parutions plus récentes. Ainsi de nombreux domaines sont couverts : Livres pour enfants, bandes dessinées, livres d'histoire, biographies, livres d'art, de cinéma, de bricolage, autour de la santé, des essais, des policiers, thrillers, romans adultes et jeunesse, histoires de vie, de voyages et découvertes...

Animations :

Les expositions régulières pour mettre en valeur les livres se sont poursuivies cette année : les nouveautés, des livres pour l'été : « partir en livre » et dès la rentrée sur la flore, la faune la forêt et la chasse : « l'homme, l'animal, la forêt ».

La balade dans les bois avec les enfants, initiée par Fernand Vuillemot de l'ONE, a été de l'avis des adultes accompagnateurs un moment de partage agréable et intéressant à renouveler peut-être ainsi que celle pour les adultes qui n'a pas pu avoir lieu.

Le Père Noël a apporté livres et jeux pour les enfants : ils sont à votre disposition !

L'équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous aider à trouver dans les rayons un livre, un auteur, et des conseils de lecture

Une belle exposition à la bibliothèque



Projets :

Nous avons pour projets de continuer à travailler avec les associations existantes pour mieux faire connaître les richesses de la bibliothèque et promouvoir des activités et des animations autour du livre ou de thèmes qui nous regroupent (défense de l'environnement, gestion des déchets, arbres, forêt, rivières, enfance, éducation, loisirs...)

Pour terminer :

Nous pensons utile de rappeler, qu'en plus de mettre gratuitement à la disposition de tous les habitants cet important catalogue (environ 10.000 ouvrages), la bibliothèque a vocation à être un lieu de rencontres et à manifester l'existence d'une communauté trop diluée, géographiquement et humainement. A l'heure où d'aucuns se plaignent de l'abandon dont souffre le monde rural, il n'est pas inutile de rappeler que nous avons aussi le souci de nous prendre en charge et d'animer notre collectivité.

Puisque la période des vœux approche, nous formons celui, que l'équipe qui prendra en charge notre municipalité au terme des prochaines élections aura à cœur de perpétuer ces actions et d'en initier d'autres pour renforcer les liens dans nos 3 villages.

**selon le magazine « alternatives économiques » 40% d'ouvriers se rendent au moins une fois par an dans une bibliothèque, ils n'étaient que 25% en 2005. C'est une des « 50 raisons de garder espoir »*



Succès au marché de Noël



MOTS DES ASSOCIATIONS

FESTIBAM

Le 1er décembre dernier a eu lieu à la salle des fêtes de Broyc, le 2eme marché de Noël organisé par l'association Festibam.

Il y avait 20 exposants parmi lesquels 10 résidents de la commune. Les nombreux visiteurs ont pu déambuler parmi les peintures, les aquarelles, les tricots, les objets cousus mains, les produits zéro déchet, les pots de miel, les œuvres en bois, en ardoise, en résine, en carton... L'ambiance était festive et chaleureuse. L'opération tartiflette a été une réussite. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé et qui ont fait de ce moment de la vie de la commune un moment agréable. Nous vous donnons rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle édition.



Le dimanche 15 décembre, 15 enfants de la commune nous ont présenté leur spectacle de Noël.

4 fables de La Fontaine faites de jeu, de chant, de danse ou d'ombres chinoises.

C'est une grande joie de vous voir tous les ans plus nombreux pour les applaudir.

Le traditionnel goûter de Noël a ravi petits et grands. Biscuits, chocolats, gâteaux et clémentines sont venus garnir de grandes tablées.

Nous avons reçu, dans une salle bien remplie, la visite du Père Noël qui, cette année, a gâté 59 enfants de 0 à 10 ans.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à la magie de ce moment.

Et un grand bravo aux enfants qui tous les ans nous surprennent.



AAPPMA " le goujon frétilant" de Broye les Pesmes

Malgré une année 2019 peu favorable pour la pratique de la pêche, suite au manque d'eau, pensez à prendre votre carte de pêche 2020 sur internet <http://www.cartedepeche.fr> ou chez Monsieur FRAY 4, route de Montseugny à Aubigney.

Quelques informations pratiques :

Brochet sandre : fermeture à compter du 27 janvier 2020

ouverture le 25 avril 2020

Par pêcheur, le nombre de captures par jour est limité à 3 dont 2 brochets maximum

Brochet : taille minimale 60 cm

Sandre : taille minimale : 50 cm

Truite : ouverture le 14 mars 2020

fermeture à compter du 21 septembre 2020

Comme chaque année, si les conditions climatiques sont favorables, un alevinage aura lieu quelques jours avant l'ouverture dans la Résie.

Il est rappelé qu'une réserve temporaire existe sur la Résie commune de Vadans, du pont de la route de Valay (départementale 22) jusqu'au ruisseau " Le Chevigney" soit une distance de 280m.

Je souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année halieutique 2020

André FRAY Président

Atelier Scrapbooking

Toujours très actives, nos adhérentes travaillent dans la bonne humeur et ont eu plaisir à faire de jolies décorations de Noël. Nos ateliers sont toujours le lundi de 14h à 16h 30.

Vous êtes les bienvenues (et bienvenus)

Françoise Breton



Atelier Crochet&Tricot

Retrouvez-nous tous les mercredis de 14h à 16h30 - Salle associative à Broye les Pesmes



Patrimoine Broye Aubigny Montseugny

Encore une année riche en évènements pour notre association avec toujours les mêmes buts : valoriser notre patrimoine créer des animations défendant notre territoire et ce avec des tarifs abordables.

Cet été fut important pour la valorisation de la commanderie de Montseugny. Les visites organisées par le département et l'office du tourisme du Val de Gray ont eu « la participation la plus élevée relevée à l'occasion du cycle de visites « Vallée de l'Ognon » ; c'est très encourageant ! » (Propos du directeur adjoint de Destination 70).

Merci à Martine Beur

Jean BERNARD , le jeune étudiant de l'école des Chartes de Paris, qui a réalisé sa thèse sur «L'architecture des commanderies des Templiers et des Hospitaliers en Franche-Comté» a obtenu avec succès le concours de Conservateur du Patrimoine, spécialité « inventaire général du patrimoine culturel ». Nous le félicitons ! Il nous fait savoir qu'il sera toujours prêt à nous aider dans nos projets.

Nous suivons avec intérêt la restauration du lavoir d'Aubigny. Il faut effectuer plusieurs devis pour monter un dossier auprès de la fondation patrimoine.

La troisième édition du marché Bio et Artisanal de Broye les Pesmes, s'est déroulée avec succès. De nouveaux exposants nous ont rejoints. Les animations ont plu, notamment les tours de poneys pour les enfants !

La présence du club tricot à été réconfortante pour nous et montre que ce petit marché permet de réunir les personnes et les différentes activités de la commune lors de ce moment convivial.

Le marché devrait être reconduit l'année prochaine (Mai à Octobre).

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles pour nous aider à l'installation, à la buvette, ou à la communication! Soutenons nos petits producteurs et artisans locaux!

La Grande Dictée a permis aux quelques participants de passer un bel après midi autour de notre ancien instituteur Daniel Jeanguyot, qui comme toujours a su diriger d'une «main de maître» sa classe ! Y compris les plus indisciplinés! (N'est ce pas Jacqueline?)

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2020 pleine d'humanité de respect et d'échanges positifs et enrichissants !

Eric Gandré

Suivez nous sur facebook :

@patrimoinebroyeaubigneymontseugny

@marchebiobroye

mail : patrimoinebam@gmail.com



BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY Regard sur la commanderie de Montseugny

Dans le cadre des visites gratuites offertes par le Département, La commanderie de Montseugny fait un tabac. « J'attendais onze personnes qui avaient réservé, on dépasse les cinquante... », se réjouit la guide Martine Beurraud.

Ces visites gratuites ont pour objectif de faire découvrir des lieux, des sites qui font partie du patrimoine local.

La commanderie de Montseugny est mise en valeur par l'association BAM (Broye-Aubigny-Montseugny) pour la protection du Patrimoine de Pays et des Moulins, bien soutenue par la municipalité.

Le commentaire retrace les grandes dates de la commanderie à compter du XIIe siècle où deux ordres émaillèrent la région : les Hospitaliers (1120) devenus les Cheva-



L'histoire des templiers attire beaucoup de visiteurs à Montseugny, commune de Broye-Aubigny-Montseugny. Photo ER

liers de Malte sous le règne du pape franc-comtois, Cadix II. Suivi en 1119 par l'ordre des Templiers plus exactement « Pauvres Chevaliers du Christ et de Salomon ». La visite se poursuit par la crypte et la chapelle.

Club des Trois Vallées

Cette année, nous sommes très heureux d'avoir fêté les 90 ans d'Arlette !

Arlette, me sera-t-il possible un jour de vous montrer à quel point je vous suis reconnaissante pour le service que vous avez eu la bonté de rendre à notre club pour les réveillons ainsi que Roger pour la musique. Un grand merci !

Madame la Présidente et tous les membres du club vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2020.

Chantal Sigvart



DC PROTECT

Expert de votre sécurité
Alarme,
vidéosurveillance,
contrôle d'accès,
domotique,
automatismes,
électricité.

David Corradi ,
installation-
maintenance.
Montseugny.
06 19 01 48 44
dcorradi@dcprotect.fr

BEES EQUITATION

**MONITRICE
INDEPENDANTE**
Cours d'équitation et
d'attelage.

27 Route de Pesmes
70140
Broye Aubigny
Montseugny
06 43 15 67 27
ema.brincourt@gmail.com

GARAGE GIRARDOT

Réparations,
carrosserie et
peinture automobile.

Route de Pesmes ,
Village de Broye-les
Pesmes,
70140 Broye
Aubigny
Montseugny.
Tel : 03 84 31 61 00

LUDOVIC GUIGUE

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

2B rue de la Marcelotte,
70140 Broye Aubigny
Montseugny -

07 88 45 45 35
guigue.ludovic@orange.fr

Comité des Fêtes d'Aubigney



Suite au repas dansant du 12 Octobre 2019 au profit du téléthon nous avons eu le plaisir de remettre un chèque de 2760 euros à l'**AFMTelethon** correspondant au bénéfice de cette soirée.



La forêt communale de Broye-Aubigny-Montseugny

Pourquoi une gestion par l'Office National des Forêts ?

C'est la loi qui impose aux communes l'application du Régime Forestier à leur forêt communale (article L211-1 du Code Forestier). Le Régime Forestier est un régime juridique spécifique qui vise à garantir la conservation et la mise en valeur du patrimoine forestier des communes, et plus généralement des collectivités territoriales, des établissements publics et de l'État. La mise en œuvre du Régime Forestier est confiée par la loi à l'Office National des Forêts (ONF).

La loi édicte en outre que chaque forêt communale doit être gérée conformément à un document d'aménagement (article L212-1 du Code Forestier). Il s'agit d'un document de planification qui définit les objectifs assignés à la forêt et les actions à mener sur 15 ou 20 ans, notamment les coupes et les travaux.

Les principaux objectifs qui peuvent être assignés aux forêts publiques sont la production de bois, la préservation de la biodiversité, la protection de la ressource en eau, la protection des paysages, l'accueil du public, ou encore la protection contre les risques naturels (avalanches, glissements de terrain, érosion, ensablement ...).

Le document d'aménagement est élaboré par l'ONF en concertation avec la commune, il doit être approuvé par une délibération du Conseil Municipal. Chaque année, l'ONF propose à la commune, conformément à ce document, un programme des coupes et un programme de travaux. Ces derniers sont discutés en réunion de Conseil Municipal. Ne sont réalisés que les coupes et travaux acceptés par la commune.

Quelques caractéristiques de la forêt communale de Broye-Aubigny-Montseugny

La forêt communale de Broye-Aubigny-Montseugny relevant du Régime Forestier a une surface de 604 ha. Elle est composée de treize massifs différents. Chaque massif est divisé en parcelles, qui constituent l'unité de base de la gestion forestière. Il y a soixante-deux parcelles au total.

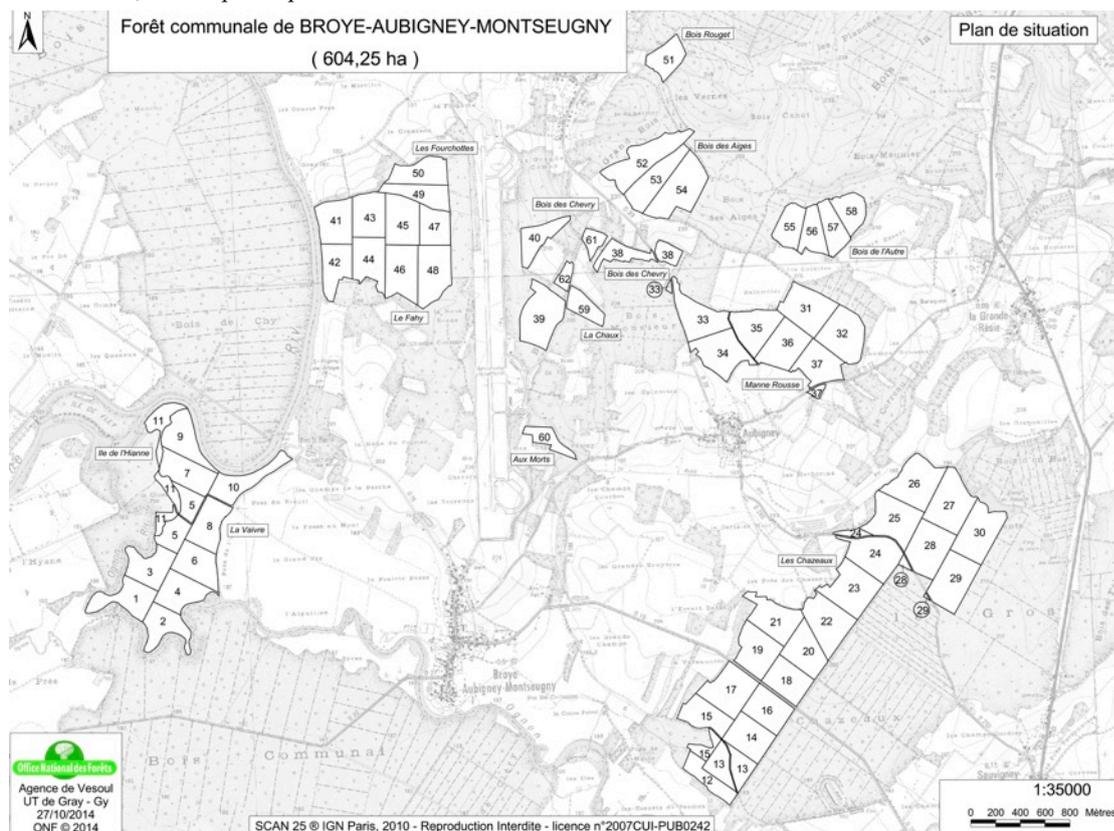
Onze des treize massifs sont situés sur le territoire de la commune. Font exception les « Soixante-Quinze Arpens » (26 ha – parcelles 29-30) situés sur le territoire communal de Sauvigny-les-Pesmes et le « Bois de l'Autre » (26 ha – parcelles 55 à 58) situé sur la Grande-Résie (voir le plan de situation de la forêt).

La forêt communale est gérée conformément à un document d'aménagement qui couvre la période 2015-2034. L'objectif principal est la production de bois d'œuvre et de bois de chauffage. Les sols fertiles permettent en effet une production de bois de chêne de grande qualité.

Le chêne est l'essence « reine » de la forêt. Il y pousse en mélange avec de nombreuses autres essences feuillues : charme, érable champêtre, frêne, hêtre, merisier, tilleul, peuplier tremble, orme lisse, robinier faux-acacia ... Les résineux n'occupent que 4% de la surface : mélange de douglas, mélèzes et pins Weymouth au « Bois l'Autre », mélèzes dans la parcelle 54. Des peupliers ont été plantés dans la parcelle 59 et au « Bois de l'Autre ».

La forêt communale comporte par ailleurs de nombreuses mares et zones humides, où pousse principalement l'aune glutineux. Sur ces surfaces, l'objectif n'est plus la production de bois mais la protection des milieux.

A noter que 216 ha de la forêt sont inclus dans le site Natura 2000 « Vallée de la Saône » : massifs de « La Vaire », « Le Fahy », « Les Fourchottes », et une petite partie des « Chazeaux ».



Comme la plupart des forêts du secteur, la forêt communale de Broye-Aubigny-Montseugny comporte de vieux peuplements où les chênes sont âgés et présentent des diamètres élevés (environ 370 ha), et de jeunes peuplements âgés de moins de 40 ans (env. 180 ha). Les peuplements d'âge « intermédiaire » sont quasiment inexistantes. La poursuite du renouvellement de la forêt communale est donc un enjeu fondamental dans les décennies à venir. Ce renouvellement passe par des coupes dites « de régénération », qui consistent à récolter en quelques passages l'intégralité du peuplement d'une parcelle. Si les chênes ont produit suffisamment de glands avant d'être récoltés, la parcelle est régénérée naturellement. Sinon on a recours à la plantation, soit sur la totalité de la parcelle, soit en partie sur les zones où il n'y a pas de semis de chênes.

Les jeunes semis de chêne ont besoin de lumière et poussent moins vite que la plupart des semis des autres essences (charme, tremble, robinier...). De plus ils peuvent être étouffés par les graminées, la ronce, la fougère... C'est pourquoi des travaux d'entretien sont nécessaires dans les jeunes parcelles. Ces travaux font le plus souvent intervenir un tracteur, qui ouvre au broyeur des layons. Ceux-ci permettent aux ouvriers forestiers de pénétrer dans les parcelles et de dégager les jeunes chênes des espèces concurrentes, à l'aide d'une débroussailluse ou d'une tronçonneuse, selon l'âge du peuplement.

Dans les parcelles qui ne feront pas l'objet de coupes de régénération, on passe soit en coupe sanitaire (récolte uniquement des arbres dépérissants) soit en coupe d'éclaircie, tous les 10 à 15 ans.

Les jeunes parcelles âgées de 20 à 40 ans doivent quant à elles bénéficier d'éclaircies tous les 6 à 8 ans. C'est à ce stade de développement que la vitesse de croissance des jeunes chênes est la plus importante. Dans les peuplements maintenus trop denses, les jeunes arbres souffrent de la concurrence de leurs voisins : leur croissance en diamètre diminue, les branches basses meurent. Ils sont fragilisés et leur capacité de réaction à une coupe diminue. Il est donc crucial de réaliser à temps les premières éclaircies, afin de garantir un bon développement aux jeunes arbres.



Gros bois de chêne – canton de la Vaivre

Le document d'aménagement de la forêt communale est consultable en mairie et sur le site Internet de l'ONF à l'adresse suivante : http://www1.onf.fr/lire_voir_ecouter/sommaire/amenagements/@@index.html

La chalarose du frêne

Le massif de « La Vaivre » (parcelles 1 à 11) est situé entre l'Ognon et la Saône, en zone inondable. La végétation naturelle de ce massif est la chênaie-frênaie-ormnaie. L'orme champêtre a été décimé par une maladie, la graphiose, dans les années quatre-vingts. Aujourd'hui ce sont les frênes qui sont atteints par une maladie, appelée « chalarose ». Il s'agit d'un champignon originaire d'Asie qui attaque les frênes au niveau des branches et du système racinaire. Il conduit à leur mort, soit par dessèchement, soit par déracinement. Les arbres atteints au pied présentent une coloration noire du bois, qui déprécie leur qualité donc leur valeur. C'est pourquoi depuis plusieurs années, le massif de « La Vaivre », riche en frênes de gros diamètres, fait l'objet de coupes visant à récolter les bois avant qu'ils ne soient dépréciés par la maladie.



Coloration d'une grume de frêne due à la chalarose

La filière forêt - bois

La filière forêt-bois regroupe l'ensemble des métiers qui ont trait à la gestion forestière, à l'exploitation, au commerce et la transformation du bois : pépiniéristes, entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers, scieurs, charpentiers, menuisiers, tonneliers, fabricants de pâte à papier... Elle pèse près de 450 000 emplois en France, soit plus que l'industrie automobile !

La Bourgogne-Franche-Comté est la 1ère région française pour la production de bois d'œuvre de chêne, la 2è pour la bois d'œuvre de hêtre et de douglas. Elle est aussi la région pour laquelle la filière forêt-bois pèse le plus dans l'économie régionale : 4630 établissements emploient 19 200 salariés, soit 2,2% de l'emploi salarié de la région.

L'entretien des jeunes parcelles, l'exploitation et la vente des bois de la forêt communale participent donc au maintien d'emplois sur le territoire régional.

Le changement climatique

Le changement climatique bouleverse les conditions de vie des arbres. Suite aux épisodes de sécheresses de ces dernières années, et à la canicule de l'été 2019, d'importantes mortalités ont été observées, notamment dans le nord du département sur le hêtre et l'épicéa.

À ce jour, hormis la chalarose qui touche les frênes, nous n'avons pas constaté de gros phénomènes de dépérissements sur la forêt communale. Néanmoins, les épisodes de sécheresses sont problématiques pour la survie des jeunes plantations.

Pour améliorer la résistance des forêts, il est notamment conseillé de

- favoriser les mélanges d'essences adaptées aux conditions locales de sol et de climat,
- préserver les sols en évitant le tassement lors du passage des engins et en limitant les exports de matière organique (laisser se décomposer les branches fines des arbres abattus),
- garantir l'équilibre forêt-gibier, sans lequel un renouvellement de la forêt est impossible.

Il existe à l'ONF un département « Recherche, développement et innovation » qui travaille en partenariat avec d'autres organismes de recherche sur divers projets concernant l'adaptation des forêts au changement climatique.

F. Carpentier

Sources

Site internet de l'ONF : <https://www.onf.fr/onf/>

Concernant la filière forêt-bois : <https://www.metiers-foret-bois.org/filiere-bois> et <https://fibois-bfc.fr/filiere-foret-bois-atout-majeur-bourgogne-franche-comte>.

DERGNAUCOURT Jérôme
MENUISIER AGENCEUR
 Fabrication bois sur mesure
 Fabrication Mobilier
 Cuisine équipée / Salle de Bain
 Parquet flottant/ Rénovation / Vitrification

deregnacourt.mms21@gmail.com
 06.23.15.67.45.
 Broye-les-Pesmes

ETAT CIVIL

Septembre :

- Décès : Jean CERCLEY (Gray)
 décédé le 04 septembre 2019.

Octobre :

- Décès : Françoise JEUDY
 (Gouhelans, Doubs) décédée le 13
 octobre 2019.

Novembre :

- Décès : Jean JARROT (Aubigny)
 décédé le 03 novembre 2019.



ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Le vendredi 7 février 2020 : fin des inscriptions sur les listes électorales

Dimanche 15 mars 2020 : 1er tour des élections municipales

Dimanche 22 mars 2020 : 2ème tour des élections municipales

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. **Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- **La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.** Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne généralisée. **Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr**

Le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, **le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours.**

Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats. **Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms** (c'est le panachage). Dans tous les cas, **les suffrages sont comptabilisés individuellement.**

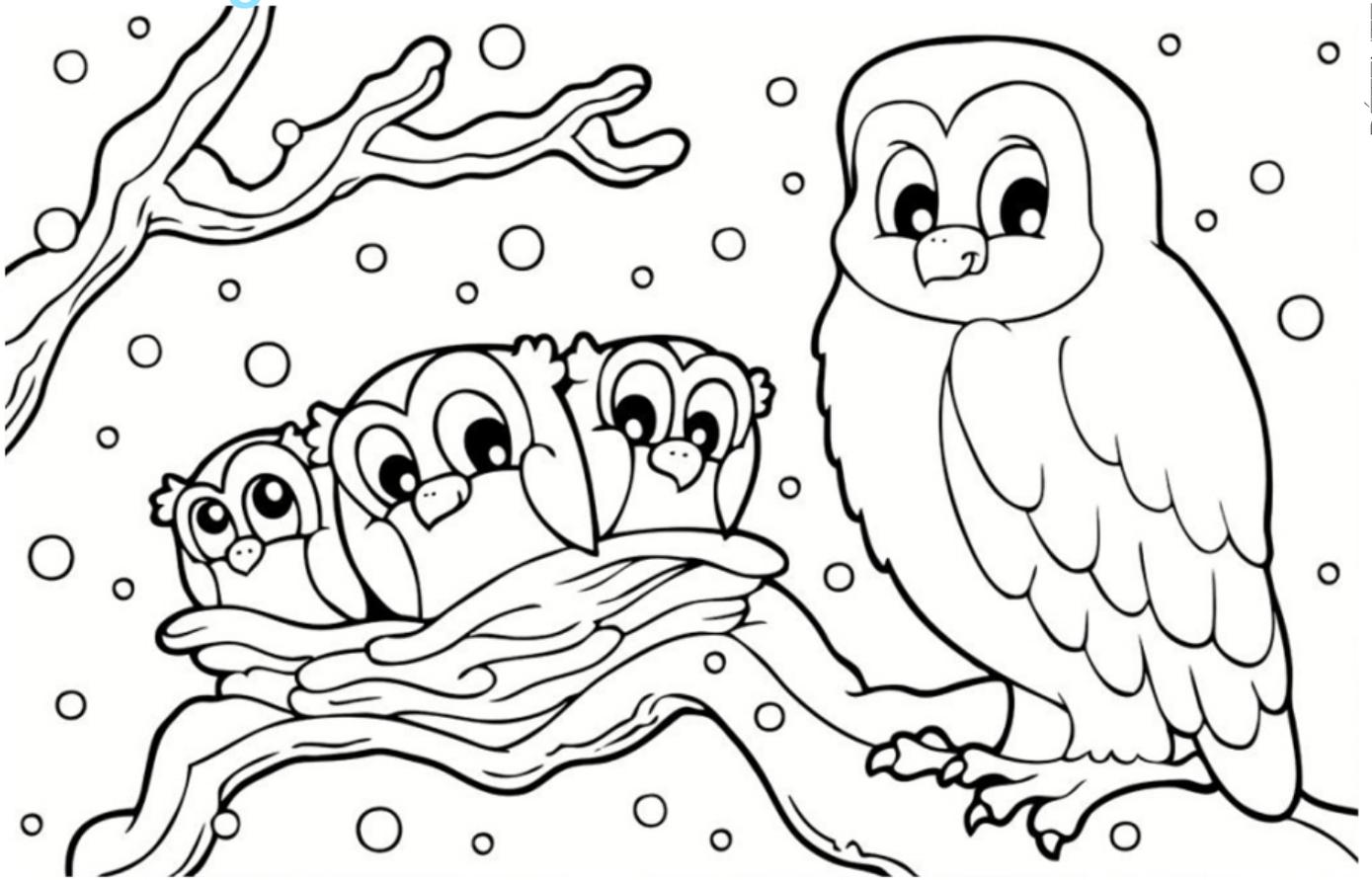
Une déclaration de candidature est obligatoire quelle que soit la taille de la commune. La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Obtiennent un siège au conseil municipal au premier tour les candidats remplissant **une double condition : avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des voix des électeurs inscrits.**

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour est organisé : **l'élection a lieu à la majorité relative**, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. **Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.**

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, **les conseillers communautaires (qui représentent leurs communes au conseil de l'établissement public de coopération) sont désignés "dans l'ordre du tableau" (maire, premier adjoint, deuxième adjoint...).**

Coloriage



DÉTENTE

Poème

Bonjour monsieur l'Hiver

Hé ! bonjour monsieur l'Hiver !
 Ça faisait longtemps...
 Bienvenue sur notre terre,
 Magicien tout blanc.
 Les montagnes t'espéraient
 Les sapins pleuraient
 Les marmottes s'indignaient
 Reviendra-t-il jamais ?
 Mes patins s'ennuyaient
 Mes petits skis aussi
 On était tous inquiets
 Reviendra-t-il jamais ?
 -Hé ! bonjour monsieur l'Hiver !
 Ça faisait longtemps ...
 Bienvenue sur notre terre,
 Magicien tout blanc.

Patrick Bousquet

Mots mêlés

H	I	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	X	H
Q	Z	C	B	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E
S	U	R	P	R	I	S	E	B	B	X	N	X	A
T	R	A	Î	N	E	A	U	N	I	S	E	M	E
S	A	P	I	N	I	B	O	N	B	O	N	S	U
H	I	N	X	X	A	X	V	D	E	E	U	A	G
R	E	N	N	E	U	I	V	O	V	V	U	A	A
C	H	E	M	I	N	E	E	Q	Y	I	S	P	J
A	E	L	T	G	U	I	R	L	A	N	D	E	A
C	A	D	E	A	U	X	J	O	U	E	T	S	D
A	U	J	I	C	R	E	C	H	E	W	K	A	C
Q	B	Û	C	H	E	E	B	L	A	J	V	G	M
H	O	T	T	E	M	D	E	T	N	Y	L	A	I
D	É	C	E	M	B	R	E	P	A	C	T	K	V



Cheminée
 Guirlande
 Cadeaux
 Jouets
 Crèche
 Hotte
 Bûche
 Réveillon
 Décembre
 Renne
 Chocolats
 Traîneau
 Sapin
 Bonbons



AGENDA DES MANIFESTATIONS

RETROUVEZ VOTRE COMMUNE SUR WWW.MAIRIE-BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY.FR

Téléchargez l'infobam et les comptes rendus municipaux sur le site internet !

JANV **dimanche 5 janvier** : Galette des rois à Aubigny

samedi 25 janvier : Concours de Uno à la salle des fêtes de Montseugny à 15h

MARS

Dimanche 8 mars : Carnaval dans les rues de Montseugny rendez-vous à 15h devant la salle des fêtes

Dimanche 22 mars: Bourse jeux et puériculture salle des fêtes d'Aubigny

AVRIL

Dimanche 19 avril : 11h Chasse aux oeufs (lieu à définir)

Afin de réduire le nombre d'infobam en version papier demandez à recevoir l'infobam en version numérique. Envoyez votre demande à mairiedebroye@orange.fr.



Message de la rédaction:

Nous remercions les contributeurs de l'infobam durant ces dernières années. Ce numéro est pour notre part le dernier que nous rédigeons ... Nous espérons que notre travail bénévole vous aura plu. Travail pour lequel nous avons eu plaisir à donner de notre temps pour les habitants (et quelques cheveux blancs parfois !) . Nous avons tenté de faire au mieux pour rendre notre petit journal communal sympathique et assurer la création et le suivi du site internet. Nous vous souhaitons une belle année 2020!

Amicalement,

Gwenaelle Cercley et Eric Gandré.

Merci aux contributeurs : Emmanuelle Benay, Françoise Breton, Florence Carpentier, Catherine et Daniel Cercley, Emmanuelle Coutrot, Fanou Day Champagnac, Delphine Fourrot, André et Elisabeth Fray, Gérard et Marie-Thé Gandré, Daniel Jeanguyot, Marie et Bertrand Lambotte, Martine Lamiral, Claudine Laverny, Arlette Maréchal, Bruno Petit, Nadège Pouzol, Michel Rossignol, Valérie Roux, Andrée Sicard, Chantal Sigvart et Fernand Vuillemot.

Marwin Modot, Alain Pion et Denis Athias pour la distribution! Marie-thé et Catherine pour la relecture !